

WANTED



La section Multi cibles de l'E.B.S.A. organise:

Cowboy Action:

LA
HORDE
SAUVAGE

Date: Samedi 13/5/2017

Heure: 9h à 18h + Souper Spaghetti

!!! Règlement en annexe !!!

REWARD

Règlement de Tir Cowboy Action « La Horde Sauvage »

Tir Fun, « La Horde Sauvage », c'est quoi ?

Notre concours de tir appelé « **La Horde Sauvage** » est une activité de tir récréatif qui réfère au Western culte dans lequel quatre types d'armes sont utilisées par les héros du film : le revolver, le pistolet, le fusil à pompe et la carabine « lever action ». Cette activité est partiellement basée sur la discipline « Cowboy Action Shooting », mais à l'inverse de cette dernière, les armes et munitions utilisées sont des armes de fabrications plus récentes. Le concours se déroule sur trois épreuves avec trois armes différentes pour un total de 44 coups minimum.

Catégories , sub divisions et conditions respectives (voir diagramme en annexe):

En respectant la loi en vigueur nous avons sélectionné les catégories suivantes avec leurs conditions respectives :

- **Catégorie 1** : pour participants qui détiennent : LTS arme de poing et LTS arme longue canon rayé ou Mod 4 respectives, mais **qui n' ont pas** un Mod 4 pour fusil canon lisse. Pour cette catégorie Stage nr 2 serait tiré avec un revolver au lieu d'un Fusil à pompe. Stage nr 1 est **obligatoirement** tiré avec un pistolet.
- **Catégorie 2** : pour participants qui détiennent : LTS pour arme de poing, LTS arme longue canon rayé ou Mod 4 respectives et Mod 4 pour Fusil canon Lisse. Participants de cette catégorie peuvent choisir la subdivision **Revolver** ou **Pistolet**. Stage Nr 1 serait tiré avec Pistolet ou Revolver, stage Nr 2 avec Fusil à Pompe et stage Nr 3 avec Fusil « Lever Action ».

Déroulement des épreuves (Stage) du concours

Sécurité et Encadrement

Pour l'ensemble des épreuves les armes se trouveront en sécurité sur la tablette de tir tel que défini le Règlement d'Ordre Intérieur du E.B.S.A. et de la Section Multi cibles. Toutes les opérations de chargement, de tir et de déchargement des armes seront exécutées sous le contrôle direct d'un moniteur qui veillera au strict respect des règles de sécurité.

Toute arme et déplacé dans sa valise et/ ou avec une safety flag.

Moniteurs de tir et Range Officers

A chaque épreuve se trouve un moniteur qui veille au respect des règles de sécurité et qui peut intervenir en cas de non-respect de celles-ci et/ou pour aider/assister le tireur dans ses opérations de chargement/déchargement. Le concurrent est également accompagné d'un Range Officer qui enregistre le temps et les scores de chaque stage.

Stage N°1

- Arme : Revolver ou Pistolet
- Nombre de coups : 24.
- Cibles : Quilles et poppers placées à des distances entre 10 et 25 m.
- Procédure : L'arme se trouve en sécurité sur la tablette de tir. Au signal sonore, le concurrent peut procéder au chargement de son arme et débiter le tir.
- Remarque : **Un maximum de 32 coups** est autorisé pour réaliser cette épreuve. Pour le tir au pistolet, l'utilisation d'un minimum de deux chargeurs est obligatoire. (« speedloader » pour revolver sont permis)
- A l'issue du tir et après l'exécution des opérations de déchargement et mise en sécurité de l'arme, le tireur se déplace latéralement vers le stage N°2.

Stage N°2

- **Arme** : Fusil à Pompe pour participants Catégorie 2
pour participants Catégorie 1 le Fusil a pompe est remplacé par un revolver (voir catégories et conditions)
- **Nombre de coups** : 10 coups. **Un maximum de 12 coups** est autorisé pour réaliser cette épreuve.
- **Cibles** : Pepper Poppers métalliques placés à une distance de 25M et autres
- **Procédure** : L'arme se trouve en sécurité sur la tablette de tir. Après avoir complété stage n°1 et avoir déposé son arme en sécurité le concurrent se déplace au Stage n°2 et peut procéder au chargement de son arme et débiter le tir. Le participant peut que charger 4 munitions à la fois.
- A l'issue du tir et après l'exécution des opérations de déchargement et mise en sécurité de l'arme, le tireur se déplace latéralement vers le stage N°3.

Stage N°3 :

- **Arme** : Carabine « Lever Action » (type Winchester).
- **Nombre de coups** : 10 coups. **Un maximum de 12 coups** est autorisé pour réaliser cette épreuve.
- **Cibles** : Cibles placés à une distance de 25M.
- **Procédure** : L'arme se trouve en sécurité sur la tablette de tir. Après avoir complété stage n°2 et avoir déposé son arme en sécurité le concurrent se déplace au Stage n°3 et peut procéder au chargement de son arme et débiter le tir. Le participant peut que charger 5 munitions à la fois.
- A l'issue du tir et après l'exécution des opérations de déchargement et mise en sécurité de l'arme, Le Range Officer invite le tireur à signer sa feuille de points et clôture le passage aux trois épreuves.

Armes et Calibres autorisés

- Pistolet : 9mm- 45 ACP
- Revolver : 38 SP – 44 SP pas des magnum.
- Fusil à pompe : Calibre 12 – Brennekes – slugs (sport slugs) pas des magnums ni des 12 pour la chasse.
- Carabine « Lever Action » : 357 Magnum – 30/30 – 44/40
- Pas d'armes avec compensateur, contrepoids ou autre système de compensation de recul, même d'origine.
- Uniquement des organes de visée ouverts, Aimpoint, point rouge, lunettes et autres moyens de visée optiques et optroniques sont INTERDITS.
- Munitions interdites : Wadcutter, HP, Poudre Noire, Noyau- dur .

Qui peut participer ?

Toutes détenteur des armes et documents requissent pour les catégories et/ ou subdivisions .

Modalités d'inscription

- Inscription et heure de passage sur réservation via le bulletin d'inscription disponible à la cafétéria du club, voir notre Barmaid. Ou par mail : woutvmbcp@hotmail.com.
- **ATTENTION** :Les concurrents peuvent uniquement participer après paiement du montant d'inscription et les éventuels frais de location d'arme et munitions. (pour ceux qui veulent prêter une ou des armes de club)

Paiements du montant totale doivent être effectuer avant le 01/5/2017.

- Données pour les paiements : **EBSA asbl, 4877 Olne**
- **BNP PARIBAS FORTIS** **IBAN = BE42 001-2604525-54** **BIC = GEBABEBB**
COMMUNICATION : Concours 13/5/2017 + nom du participant, n'oubliez pas d'envoyer votre mail de réservation

- Date limite des inscriptions. **01/5/2017**
- L'horaire de passage sera complété et adapté au fur et à mesure des inscriptions. La version définitive sera affichée à la Cafétéria le **03/5/2017** et sera également placée sur le site de l'EBSA (www.tir-sportif.be).

Attention : Nombre de places limités !

Prix des inscriptions et rachats

- 15 € payable à l'inscription, pour le premier passage.
- 10 € le rachat, uniquement le jour même du concours, si slot disponible.
- A payer avant le 01/5/2017 sur le N° compte : *voir modalités d'inscriptions*

Armurerie et Prêt des armes

- L'Armurerie du Club sera ouverte pendant toute la durée du Tir Fun.
- L'EBSA propose des armes en prêt et des munitions à la vente :
 - Location Armes : Fusil à pompe, Carabine « Lever Action », 5 € par arme
 - Munitions : Calibre 12 : 0,81€ / munition , ce qui fait une totale de 9,71€ pour 12 coups
 - Munitions : Calibre 30/30 : 1,00€ / munition, ce qui fait une totale de 12 € pour 12 coups
 -
- **Attention** : *Seules les munitions vendues par l'armurerie de l'EBSA peuvent être utilisées avec les armes en prêt. Les réservations des armes et munitions respectives doit être communiquer et payer a l' avance.(communiquer par mail svp)*

Autres Règles de Sécurité

- Le règlement d'Ordre d'Intérieur (ROI) du club E.B.S.A. et de la Section Multi cibles est de stricte application.
- Protections auditives et oculaires sont obligatoires sur le pas de tir.
- Arme en sécurité
 - Pistolet : chargeur enlevé, chambre vide, culasse/chambre ouverte.
 - Revolver : Barillet ouvert et chambres vides.
 - Fusil et Carabine : Chargeur tubulaire vide, chambre vide, culasse/chambre ouverte.
- Les organisateurs se réserve le droit de refuser/disqualifier des concurrents, si ceux-ci ne sont pas aptes à manipuler les quatre armes ou ne respectent pas les règles de sécurité.
- Uniquement le participant peuvent être présent dans le stand de tir, les spectateurs sont obligés de rester dans l' armurerie.
- **Vous pouvez uniquement participer à ce concours si vous êtes en ordre avec vos Mod 4, LTS respectives .**

Comptage des points

Le résultat final de chaque concurrent est établi suivant les règles de cowboy action shooting (Wild Bunch).

- Compétition contre la montre : Temps total + cible manquées (Miss) + Pénalités (NO- shoot), au total, le score total le moins élevé gagne.
- Points de pénalités s'ajoutant au temps des épreuves.
 - Miss : + 5 points pour chaque cible raté
 - No-Shoot : + 10 points pour chaque pénalité

Résultats et Prix

Les priorités de notre concours sont dans l'ordre suivant : Sécurité - Fun – Résultats.

Les résultats seront immédiatement communiqués à l'issue de notre concours.

Prix (Arme d'occasion surprise) à gagner par tirage au sort parmi les participants présents à la remise des prix. (+/- vers 18h30)

Souper spaghetti

Le soir du concours nous organisons également un souper spaghetti. **Prix par personne 12 €.**
Si vous désirez participer à ce souper, réservez vos places : au bar de l' EBSA ou par mail : info@tir-sportif.be. Paiement à l'avance :

- **EBSA asbl , 4877 Olné BNP Paribas Fortis**
IBAN = BE42 001-2604525-54 BIC = GEBABEBB

COMMUNICATION : Souper 13/5/2017 + nom du participant(s),

Adresse

E.B.S.A. Rue du Fort n° 1, 4651 Battice
Données GPS : Longitude = 5°50'21 Est (5.839163)
Latitude = 50°38'45 Nord (50.645892)

Personnes de Contact

- Wout Van Mieghem : woutvmbcp@hotmail.com GSM : 0470 17 65 28
- Jean Marc Sail : GSM : 0471 52 61 82
- Christophe Lamy : christophe-lamy@voo.be GSM : 0495 51 52 76
- Fabrice Demez : GSM : 0475 61 82 00
- George Gielen : GSM : 0486 90 38 46